



STOP OGM INFOS

ALLIANCE SUISSE POUR UNE AGRICULTURE SANS GÉNIE GÉNÉTIQUE

L'ÉVALUATION SANITAIRE DES OGM EST-ELLE VRAIMENT SCIENTIFIQUEMENT RIGoureuse ?

LUIGI D'ANDREA | StopOGM

Essentiellement basée sur des données fournies par les pétitionnaires, l'évaluation scientifique des OGM est sujette à controverse depuis le début de leur commercialisation. Un rapport détaillé de StopOGM montre que les défauts méthodologiques et/ou l'absence de données dans les dossiers des pétitionnaires sont tels que l'évaluation sanitaire peut se résumer à une parodie de science à destination des décideurs politiques et du public.

StopOGM est une association qui a inscrit dans ses statuts la protection de la santé humaine. Un travail de veille scientifique pour garantir que l'évaluation sanitaire soit à même de protéger les citoyens des risques liés à la consommation d'OGM est donc mené. C'est dans ce contexte que StopOGM travaille depuis plus d'une année à la rédaction d'un rapport qui présente les insuffisances méthodologiques, analytiques et statistiques liées à l'évaluation sanitaire des plantes génétiquement modifiées en Suisse. Insuffisances qui ne semblent pas gêner les autorités suisses en charge de l'évaluation: l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) pour les fourrages et l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) pour les OGM destinés à la consommation humaine.

StopOGM interpelle les autorités

En 2014, StopOGM interpellait l'OFAG et l'OSAV sur les insuffisances statistiques des dossiers des pétitionnaires.

En particulier sur l'absence de tests statistiques permettant de déclarer l'équivalence en substance des variétés génétiquement modifiées (GM) et des variétés conventionnelles. Nos questions étaient précises, mais les réponses reçues très vagues. Ceci nous a conduit à demander la mise sur pied d'une table ronde entre l'administration et StopOGM. Après plus d'une année de tractations et de pressions politiques, nous y sommes parvenus. Une première séance est prévue le 1er juillet. Nous présentons ici en quelques lignes notre rapport.

L'équivalence en substance

L'équivalence en substance représente sans aucun doute le concept le plus scientifiquement critiqué et le plus vague utilisé dans le processus d'évaluation. L'hypothèse de base affirme que les risques posés par les plantes génétiquement modifiées (PGM) sont comparables à ceux posés par les plantes issues

de l'amélioration végétale conventionnelle. Selon ce concept, la comparaison des éléments constitutifs (acides aminés, acides gras, minéraux, etc.) et de quelques autres descripteurs contiendrait toute l'information nécessaire pour affirmer la différence ou l'équivalence entre un aliment GM (ou issu d'un OGM) et son comparateur conventionnel. Ce concept développé par l'industrie à la fin des années 80 et rebaptisé analyse comparative en 2004 a été un des piliers qui a permis à l'agro-industrie d'alléger l'évaluation sanitaire des OGM. En effet, si l'équivalence substantielle est déclarée, une analyse complète du risque n'est pas exigée, en particulier la réalisation de tests toxicologiques. Le choix de cette hypothèse de base implique cependant une haute probabilité que les risques posés par les manipulations génétiques ne soient pas identifiés (modification non attendue du génome).

>> suite en page 5

GLYPHOSATE - UN PRODUIT CANCÉROGÈNE À ÉRADICUER DE NOS JARDINS!

BARBARA PFENNIGER | FRC

Suite à l'évaluation du glyphosate comme cancérigène probable par le CIRC, la FRC appelle les distributeurs à sortir ces produits de leur assortiment et la Confédération à suspendre leurs autorisations.

Commercialisé sous la marque Roundup depuis 1975, le glyphosate est le pesticide le plus vendu au niveau mondial. Cet herbicide est notamment utilisé avec le soja transgénique «Roundup ready» de Monsanto. Toxique pour l'environnement, le glyphosate vient d'être déclaré «cancérigène probable» par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Ces experts mondiaux, sélectionnés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour leur indépendance de l'industrie, ont ainsi déjà évalué et classé 900 produits en cinq catégories de risque. Pour ce faire, ils évaluent minutieusement tous les résultats de recherche publiés. Après avoir écarté tous les travaux qui ont un lien avec l'industrie, leur conclusion est bien différente de celle d'autres juges moins impartiaux: le glyphosate a dû passer de la catégorie «cancérigène possible» à «cancérigène probable», la deuxième classe par ordre d'importance. Il est notamment mis en cause dans le développement d'un cancer du sang.

Les utilisateurs en contact direct avec ce produit sont les premiers concernés, qu'ils soient privés, professionnels ou des personnes se trouvant à proximité. Ainsi, la présence de glyphosate a été détectée dans l'urine d'habitants suisses. Concernés sont notamment les jardiniers amateurs qui utilisent des sprays de désherbant, des concentrés ou du Roundup Gel, actuellement commercialisé à grand renfort de spots télévisés...



Le glyphosate dans les rayons de jardinage

Une septantaine de produits contenant du glyphosate est actuellement autorisée en Suisse, dont plusieurs sont destinés aux jardiniers amateurs: des sprays (*Deserpan Quick, Resolva, CAPITO, Renofluid Royal, Glyphosate Soft, Gesal, Roundup, Mioplant, etc.*), des concentrés (*Glyphosate de Sintagro, CAPITO, Deserpan TD, Gesal, Renofluid Royal, Roundup Max, Roundup Star, etc.*) et le *Roundup Gel* de Schweizer. Tous ces produits sont utilisés sans formation et sans garantie que l'interdiction de les appliquer sur les terrasses et les allées ne soit respectée.

Appel aux distributeurs et aux consommateurs.

La FRC, avec le soutien de ses alliés alémaniques et tessinois (SKS, ACSI) s'est donc adressée aux distributeurs Coop, Migros, Jumbo, Landi et Hornbach

et Brico pour qu'ils suppriment sans attendre et de manière volontaire ces produits de leur assortiment; mais aussi qu'ils reprennent les produits rapportés par les consommateurs, histoire de démontrer la sincérité de leurs engagements en faveur de la santé des consommateurs et de la nature.

La FRC encourage les jardiniers amateurs à ne plus utiliser ces herbicides et à les rapporter au point de vente. Premiers résultats: Coop et ensuite Migros ont accepté de retirer les produits contenant du glyphosate de leur assortiment, avec effet immédiat. Landi a concédé de faire de même, sans pour autant donner de date précise. Jumbo se montre réticent et les autres n'ont pas encore répondu.

Appel aux autorités suisses et européennes

La FRC et ses alliés ont écrit à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et à l'Office de la sécurité alimentaire et des

affaires vétérinaires (OSAV) pour qu'ils retirent les autorisations de vente, par mesure de précaution. Les professionnels (agriculture, désherbage des bords des routes et des voies de chemin de fer) doivent également être mieux protégés. En parallèle, les Verts ont déposé trois interventions parlementaires pour suspendre la vente des produits à base de glyphosate, reconsidérer leurs autorisations et revoir la procédure d'homologation des pesticides.

Il est parfois nécessaire de passer par l'Union européenne pour faire avancer la Suisse. Le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC), dont la FRC est membre, a interpellé M. Vytenis Andriukaitis de la Commission européenne (alimentation et santé) et les autorités nationales ont été approchées par les associations membres.

**Appel aux consommateurs.
Signez la pétition afin que le
principe de précaution soit
appliqué partout en Suisse!**

En attendant le résultat de ces démarches, nous considérons que l'attitude la plus sûre pour les consommateurs est de renoncer à l'achat et à l'utilisation des glyphosates, et de ramener les flacons qu'ils possèdent déjà au point de vente pour les faire éliminer.

Ils sont également appelés à signer la pétition. Cette pétition a été lancée par Greenpeace, les Médecins en faveur de l'environnement et l'Alliance des organisations de consommateurs (FRC, SKS, ACSI). Elle peut être signée par tout un chacun, électroniquement ou sur papier: www.frc.ch/articles/glyphosate-eradiquons-le-de-nos-jardins/ ou info@frc.ch.

RÉSIDUS DE GLYPHOSATE L'EXPOSITION DE LA POPULATION EST MAL CONNUE

Le glyphosate est un herbicide non sélectif largement utilisé par l'agriculture dans le monde entier. En Suisse, il est notamment utilisé dans les procédés culturaux sans labour. Le glyphosate est aussi utilisé dans le domaine non agricole pour lutter contre les mauvaises herbes. Plus d'un million de tonnes de cet herbicide est vendu annuellement dans le monde. En Suisse environ 300 tonnes sont utilisées par an, le produit le plus connu étant le Roundup de Monsanto.

Des résidus partout

Le glyphosate se retrouve dans l'eau, dans le sol, mais aussi dans les denrées alimentaires. Les OGM tolérants aux herbicides comme le soja peuvent contenir des taux résiduels de glyphosate pouvant dépasser jusqu'à 400 fois la valeur légale autorisée en Suisse qui est de 0.05 mg/kg.

Pas étonnant donc que du glyphosate se retrouve jusque dans le corps humain. En 2013, Pro Natura et Friends of the Earth avaient trouvé ces résidus dans l'urine de 44% des 182 européens testés. Sur les 15 suisses testés lors de cette étude, 2 étaient positifs. Cette année, Konsumenteninfo en a décelé des traces dans la moitié des 40 échantillons d'urine de suisses analysés. Logiquement, les habitants des campagnes semblent être plus touchés, 7 sur 9 des sondés ont été contrôlés positifs contre 11 sur 24 dans les milieux urbains.

Une administration pas très soucieuse

Pour l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), la récente classification du glyphosate comme cancérigène potentiel par le Centre international de recherche sur le cancer ne change rien. Pour l'office, le fait que nous retrouvions du glyphosate dans l'urine n'est pas surprenant puisque le corps l'élimine efficacement et que nos méthodes d'analyses sont de

plus en plus précises. L'OFAG va même jusqu'à conclure à l'innocuité « les valeurs trouvées par Konsumenteninfo AG dans de l'urine, à savoir des concentrations maximales de 0,9 microgramme par litre sont très petites et inoffensives pour la santé. ». D'un point de vue scientifique la notion de "très petite" fait pourtant peu de sens pour des perturbateurs endocriniens (perturbateurs du système hormonal) actifs à faible dose. La perturbation endocrine a en effet été montrée pour le glyphosate sur des cellules humaines à des teneurs de 0.05ppm soit 2 fois plus petite que celle observée de 0.09ppm. Et que dire de la notion "d'inoffensif" qui semble parachutée au milieu de la prise de position sans référence scientifique permettant d'étayer une telle conclusion.

StopOGM demande que l'exposition des citoyens soit étudiée et que des alternatives à l'utilisation du glyphosate soient présentées.

La première phase liée à l'évaluation du risque est de comprendre le degré d'exposition d'un organisme à cet herbicide. Aussi étrange que cela puisse paraître, aucune donnée n'existe en Suisse. StopOGM a travaillé étroitement avec Isabelle Chevalley, Conseillère nationale vert/libérale vaudoise, pour le dépôt d'un postulat à la commission de l'éducation, de la recherche et de la culture du Conseil national. Ce postulat demande à l'administration de faire un rapport sur l'état des ventes du glyphosate en Suisse, de faire des analyses des résidus dans les urines des paysans mais aussi des citoyens urbains ainsi que dans les fourrages des animaux et enfin de chercher des alternatives au glyphosate pour les paysans. Cette demande sera débattue fin juin et StopOGM travaille avec différents experts pour la préparation de cette séance.

Initiative pour la souveraineté alimentaire

POUR L'ACCÈS AUX SEMENCES ET POUR UNE SUISSE SANS OGM

VALENTINA HAEMMLER | UNITERRE

Fin septembre 2014, l'initiative populaire « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous » a été lancée par Uniterre avec l'appui de plus de 50 organisations suisses dont StopOGM. Après 9 mois de campagne, nous faisons le point et rappelons pourquoi cette démarche politique est si importante

C'est un véritable défi qui est relevé puisqu'il s'agit d'intégrer dans notre Constitution les principes clés de la souveraineté alimentaire développés en 1996 par le mouvement paysan international La Via Campesina. Parmi ceux-ci nous pouvons citer: la nécessité de prix et revenus justes pour les travailleurs de la terre, une priorité à la production locale et la fixation de règles pour un commerce international plus équitable, l'encouragement à l'installation des jeunes dans l'agriculture, la sauvegarder des sols cultivables, la gestion des quantités produites pour éviter les excédents, le renforcement de l'information et la participation de la population dans les choix de politiques agricole et alimentaire.

Bien évidemment, cela concerne tout particulièrement les membres et les sympathisant-e-s de StopOGM: le droit à l'utilisation, la multiplication, l'échange et la commercialisation des semences par les paysans et l'interdiction de l'emploi des OGM dans l'agriculture. Ainsi les initiants souhaitent provoquer un virage salutaire de nos politiques agricoles et alimentaires afin que la Confédération favorise une agriculture paysanne indigène, rémunératrice et diversifiée, fournissant des denrées alimentaires saines et répondant aux attentes sociales et écologiques de la population.



Contribuer à freiner la privatisation du vivant

Au fil des dernières décennies, nous avons assisté à une concentration inédite et massive du secteur des semences. Il ne reste plus que quelques grands groupes qui maîtrisent le marché des semences dans le monde. Parmi ceux-ci nous retrouvons: Syngenta, Monsanto, Bayer, Pioneer, Dupont. Cette privatisation des ressources naturelles, notre patrimoine commun, est un danger énorme pour le maintien d'une agriculture et d'une alimentation accessible à toutes et tous. Les brevets sur le vivant que ces groupes arrivent à s'octroyer sont illégitimes et mettent tout simplement en péril la biodiversité de la planète. N'oublions pas que le phénomène de concentration et d'accaparement du vivant a clairement contribué à une perte énorme de l'agrobiodiversité. Aujourd'hui par exemple, six variétés de maïs représentent 70% de la surface de cultivée, quatre variétés de riz occupent 65% de la surface, neuf blés les 50% et six soja les 50%. Sur les 5'000 variétés de patates cultivées, seules 4 variétés dominent le marché. Aux USA, depuis 1900, 85% des variétés de pommes ont disparu,

90% des maïs et des salades. Ainsi, nous vivons sous la menace constante d'un effondrement du système agroalimentaire. L'initiative veut clairement mettre un frein à cette tendance afin de redonner une vraie place à la collaboration et à l'échange de semences entre paysans qui aujourd'hui sont devenus confidentiels, voire « clandestins » en raison du carcan législatif toujours plus limitatif.

Après le moratoire ?

La Suisse, depuis 2005, bénéficie d'un moratoire sur la culture des OGM. Mais celui arrivera à terme en 2017. Nombre d'organisations réfléchissent à la stratégie à développer pour garantir une Suisse sans OGM sachant que le Conseil fédéral a maintes fois affirmé qu'il souhaitait ne plus reconduire le moratoire. Les initiants profitent du fait que l'interdiction des OGM fait partie des principes de la souveraineté alimentaire dès ses origines. Que ce soit ici ou ailleurs, les OGM n'ont apporté aucun bénéfice réel aux paysannes et paysans et font partie de la stratégie des firmes pour privatiser le vivant. Stratégie que les organisations paysannes dénoncent depuis fort longtemps.

L'initiative a besoin de vous

Après un départ laborieux, la campagne de récolte de signatures bat son plein avec succès. Mais nous avons encore besoin de bénévoles prêts à participer à la récolte, à la faire signer dans leur cercle de connaissances. Par ailleurs, nous avons épuisé les fonds réunis jusqu'à ce jour et la poursuite est ainsi hypothéquée ! C'est pourquoi vous trouvez une feuille de signature et un bulletin de versement. Faites-en bon usage ! Un grand merci pour votre soutien précieux.

Infos et agenda des récoltes:

www.souverainete-alimentaire.ch

info@souverainete-alimentaire.ch

>>

Les insuffisances statistiques

Les insuffisances statistiques sont récurrentes dans le traitement des données. Par exemple, d'un point de vue statistique, afin de parvenir à la conclusion d'une équivalence en substance telle que déclarée dans les différents dossiers d'autorisation, il serait nécessaire de pratiquer un test d'équivalence. On le cherchera en vain tout comme les tests de puissance statistique. Ils sont pourtant essentiels pour la mise en place de protocoles et de tests adaptés à la mise en évidence des effets recherchés.

Il est aussi montré dans ce rapport une tendance à manipuler les données afin de masquer des effets statistiquement significatifs qui seraient éventuellement trouvés. Pour ce faire, la variance des données analysées est augmentée en incluant des données externes à l'expérimentation produites dans des conditions complètement différentes. Ceci est contraire au but même de la démarche de l'expérimentation scientifique dont le but est de diminuer les sources de variance afin de n'isoler qu'un facteur pour mieux comprendre son effet. Dans notre cas, l'effet à comprendre est «l'effet de la manipulation génétique».

Lorsque des différences ne peuvent être masquées, les pétitionnaires déclarent les différences observées comme étant «biologiquement non significatives» ou comme n'ayant «pas d'effets délétères (no adverse effect)». Ces concepts ont été promus par les mêmes groupes industriels qui ont développé le concept d'équivalence en substance afin de se prémunir contre des régulations restrictives sur les produits chimiques. Ces déclarations sont reprises telles quelles par les autorités compétentes en charge de l'évaluation pour affirmer la sécurité des PGM. Or, déterminer la significativité biologique requiert le croisement de plusieurs paramètres significatifs et ne peut être affirmé sur la base des données présentées par les pétitionnaires.



Insuffisances dans l'évaluation des protéines Bt

De nombreuses PGM produisent un insecticide dérivé de protéines bactériennes du sol qui se rencontrent dans plusieurs environnements riches en insectes et nommées *Bacillus thuringiensis* dont les initiales sont «Bt». De par leur caractère insecticide, il a toujours été considéré qu'elles ne présenteraient aucune toxicité pour les mammifères. Cependant, le mécanisme d'action de ces protéines est encore peu connu et des effets toxiques sont constatés dans d'autres groupes que les insectes cibles, y compris les mammifères. L'évaluation porte sur le faux objet puisque ce sont les protéines insecticides Bt bactériennes et non pas celles produites par les PGM qui sont évaluées. Les deux types de protéines peuvent pourtant différer d'un point de vue structurel et fonctionnel. Il faut aussi relever que la quantification de ces protéines pose problème car il n'existe aucun protocole de quantification qui soit standardisé et publié. Cette étape est pourtant essentielle pour définir le degré d'exposition des organismes. Les toxines Bt transgéniques sont donc très mal évaluées et les potentiels effets synergiques avec les résidus de pesticides contenus dans les PGM qui empilent les gènes de tolérances aux herbicides et ceux de production de toxine Bt ne le sont pas du tout. Aucune évaluation à long terme des

protéines Bt transgéniques n'a jamais été demandée.

Alors que les formulations commerciales contenant le *Bacillus thuringiensis* comme substance active ont subi un processus d'homologation pour les produits phytosanitaires, les toxines Bt transgéniques, qui diffèrent d'un point de vue structurel des toxines bactériennes, n'en ont subi aucune. Pourtant, même une mineure modification du principe actif, implique une nouvelle procédure d'évaluation pour les produits phytosanitaires. Pourquoi les PGM échappent-elles à ces conditions strictes d'évaluation?

Des résidus de pesticides non évalués

Les résidus d'herbicides dans les PGM herbicides tolérantes ne sont pas évalués car les tests sont en général effectués avec des PGM non traitées aux herbicides. Le 99% des PGM commercialisées sont des plantes pesticides, soit qu'elles produisent une ou plusieurs toxines insecticides, soit qu'elles tolèrent et accumulent les résidus de un ou plusieurs herbicides, soit les deux à la fois. L'évaluation devrait en toute logique être basée sur les mêmes exigences que celle des pesticides pour l'homologation de ces variétés. Bien loin de cela, l'évaluation passe complètement à côté de l'objet d'importance.

>>

>>

Insuffisance dans l'analyse toxicologique

Les PGM sont testées tout au plus et rarement sur une période de 90 jours (test de toxicité sub-chronique). Ces tests ne sont pas utiles pour mettre en évidence une potentielle toxicité chronique (à long terme) des PGM pesticides. Le consommateur est pourtant exposé à long terme à ces produits. C'est pour cela qu'une demande importante de la part de la société civile est que des tests toxicologiques à long terme (vie entière, soit 2 ans pour le rat par exemple) et multigénérationnels soient mis en place. Ces derniers devraient être réalisés avec des PGM entières (telles que commercialisées). Bien que ces tests ne permettraient pas de définitivement prouver l'innocuité, ils permettraient d'investiguer plus en détails les convergences de signes de toxicités mis en évidence par un certain nombre d'études indépendantes à moyen et long terme. Bien que certains pensent qu'elles sont non concluantes, elles ont néanmoins montré des signes potentiels de toxicité au niveau de différents organes, des dérangements du système immunitaire ou des atteintes aux capacités de reproduction. Un projet européen nommé GRACE, lancé en 2012, doit déterminer si de tels tests sont utiles. Ce projet a cependant été critiqué pour les liens étroits qu'uniraient certains scientifiques du projet et l'industrie des biotechnologies. Un test de toxicologie est, globalement, un outil d'aide à la décision et non une démonstration scientifique de l'innocuité ou non. L'évaluation sanitaire est donc subjective et de par ce fait requiert une pluralité de vision provenant de plusieurs toxicologues de différents milieux. C'est pour cela que des experts

choisis par la société civile devraient pouvoir participer au processus d'évaluation sanitaire mis en place par l'autorité compétente.

Un retrait des autorisations existantes est demandé

A la différence des États-Unis, les autorités suisses en charges de l'évaluation assument en partie la responsabilité de l'innocuité d'un produit lorsqu'il est déclaré sûr. L'évaluation sanitaire est donc non seulement importante pour la protection de la santé du consommateur, mais aussi pour des questions économiques en cas de litiges. Prouver l'innocuité d'un point de vue toxicologique est une tâche compliquée pour ne pas dire impossible. Cependant, il est possible de mener une évaluation correcte. Ce rapport montre que les défauts méthodologiques et/ou l'absence de données dans les dossiers des pétitionnaires sont tels que l'évaluation sanitaire peut se résumer à une parodie de science à destination des décideurs politiques et du public. Non n'affirmons pas que les OGM sont toxiques, mais encourageons les autorités à communiquer les limites de l'évaluation. En l'absence d'évaluation correcte, les aliments GM ne devraient pas être autorisés. Nous demandons donc le retrait des autorisations accordées pour l'alimentation humaine et animale. Prétendre à l'innocuité des aliments GM est aujourd'hui strictement impossible sur la base des données scientifiques disponibles.

Le rapport sera téléchargeable sur notre site dès juillet ou alors commandable au secrétariat.

StopOGM change de nom pour plus de clarté !

Le comité de StopOGM a proposé à l'assemblée générale d'adopter la proposition de changement de nom: StopOGM – Coordination romande sur le génie génétique devait être modifié par StopOGM – Alliance suisse pour une agriculture sans génie génétique. Cette proposition a été faite pour que le nom reflète avec plus de clarté les engagements pris par l'association. Nos partenaires suisses alémaniques ont eux aussi changé de nom pour s'appeler Schweizer Allianz Gentechfrei.

Le Burkina dit stop au coton GM de Monsanto

Selon la revue Jeune Afrique, l'interprofession du coton, au Burkina Faso, a décidé d'arrêter, progressivement et d'ici à trois ans, l'utilisation des semences de coton génétiquement modifié (GM) de la firme américaine Monsanto.

Les producteurs ne sont plus les seuls à grogner contre le coton GM de Monsanto. L'interprofession, qui regroupe notamment la Société burkinabè des fibres textiles (Sofitex), leader public du secteur, Faso Coton et la Société cotonnière du Gourma (Socoma, filiale du groupe français Geocoton), a décidé d'arrêter, progressivement et d'ici à trois ans, l'utilisation des semences OGM de la firme américaine.

En cause: les rendements, moins élevés que ce qui était annoncé dans le contrat, et la qualité de la fibre de coton, qui n'est pas au rendez-vous. En plus de dénoncer leur contrat avec Monsanto, les acteurs sont en train d'évaluer le montant des indemnités qu'ils vont lui réclamer, en fonction des pertes liées à la culture du coton transgénique depuis 2008.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES RÉGIONS SANS OGM

Cette dixième conférence internationale, à laquelle StopOGM a participé, s'est conclue le 8 mai 2015 à Berlin par une déclaration commune (« Berliner Erklärung») dans laquelle les participants rappellent la nécessité d'améliorer la procédure d'autorisation et l'évaluation des risques au niveau de l'UE. Les normes européennes régissant la santé, l'environnement et la protection des consommateurs ne doivent pas être affaiblies par le TTIP ou par d'autres accords commerciaux.



Ces derniers ne devront restreindre ni les actuelles, ni les futures exigences en matière de sécurité ou d'étiquetage. Il a aussi été demandé que l'Europe encourage la production et l'utilisation durables de denrées alimentaires et de fourrages provenant d'oléagineux, de protéagineux et de légumes secs non-OGM, afin de réduire la dépendance envers le soja GM en provenance d'Amérique du Sud. A cet effet, il convient d'allouer suffisamment de moyens au développement et à la recherche.

La déclaration de Berlin réclame par ailleurs un étiquetage «sans OGM» harmonisé pour les produits d'origine animale. Les Etats membres de l'UE devraient participer activement au développement et à la mise en place d'une norme internationale d'identification pour les produits sans OGM. Les consommateurs ont en effet droit à une totale transparence et liberté de choix en ce qui concerne l'utilisation d'OGM dans la production des denrées alimentaires qu'ils achètent. Cela inclut aussi les OGM

utilisés dans la fabrication de produits d'origine animale.

Les participants demandent enfin que les nouvelles techniques de modification génétique qui n'étaient pas encore connues il y a 25 ans, lorsque la notion d'OGM a été définie, fassent l'objet d'une évaluation commune dans le cadre d'un processus transparent. La législation actuelle sur le génie génétique, la sécurité et les standards internationaux ne doivent pas être abaissés.

CHER(E)S MEMBRES OU SYMPATHISANT(E)S, NOTRE INDÉPENDANCE ET LE TRAVAIL QUE NOUS RÉALISONS N'EST POSSIBLE QU'AU TRAVERS DE VOTRE SOUTIEN !
VOUS POUVEZ VERSER VOTRE COTISATION 2015 OU FAIRE UN DON AU MOYEN DE CE BV.
MERCI POUR VOTRE SOUTIEN!

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta	Einzahlung Giro	Versement Virement	Versamento Girata
Einzahlung für / Versement pour / Versamento per	Einzahlung für / Versement pour / Versamento per	Zahlungszweck / Motif versement / Motivo versamento	
StopOGM Coordination romande sur le génie génétique 2800 Delémont	StopOGM Coordination romande sur le génie génétique 2800 Delémont	Cotisation membre (Fr. 50.- au moins) Cotisation organisation (Fr. 300.- au moins) Don	
Konto / Compte / Conto 17-460200-1 Fr. c.	Konto / Compte / Conto 17-460200-1 Fr. c.	Giro aus Konto Virement du compte Girata dal conto	
Einbezahlt von / Versé par / Versato da		Einbezahlt von / Versé par / Versato da	
	105		

LP 03.13 2250

CONFÉRENCE DU PR GILLES-ERIC SÉRALINI

Plaisirs cuisinés ou poisons cachés? OGM et pesticides. Selon son dernier livre paru chez Actes Sud
Buffet de la gare de Lausanne, le 30 juin 2015 à 19h30.

GE Séralini est Président du Conseil Scientifique du CRIIGEN et Professeur en biologie moléculaire à l'Université de Caen

MANIFESTATION CONTRE LES ESSAIS EN CHAMPS D'OGM

Prévue le 22 août sur le site protégé à Reckenholz (ZH).

Des cars seront mis à disposition pour les départ de Suisse Romande.

La manifestation sera suivie par une conférence de Christian Vélot.

Inscription déjà possible par email à info@stopogm.ch

STOPOGM A BESOIN D'UN COUP DE MAIN ET RECHERCHE...

...des personnes souhaitant nous aider lors de nos activités publiques.

Concrètement, il s'agit de s'investir une matinée à nos côtés pour tenir un stand au marché près de chez vous.

...un(e) traductrice allemand - français

pour la traduction de nouvelles et de documents utiles.

**Les personnes intéressées à nous aider peuvent nous contacter
par email ou par téléphone mentionnés dans l'impressum**

Impressum: **StopOGM Coordination romande sur le génie génétique**, CCP 17-460200-1, www.stopogm.ch

Président : Fabien Fivaz, f.fivaz@stopogm.ch, Tél. 078 740 0651, rue Avocat-Bille 12, 2300 La Chaux-de-Fonds

Secrétaire exécutif : Luigi D'Andrea, l.dandrea@stopogm.ch, Tel 077 400 70 43, Rue de L'Évole 35, 2000 Neuchâtel

Impression : Centre d'impression Le Pays SA, Delémont // Tirage à 2000 ex.

Retours : Luigi D'Andrea, Rue de L'Évole 35, 2000 Neuchâtel